



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 47158

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la création d'une fondation pour la mémoire proposée par la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France. Cette fondation accueillera des fonds publics et privés qui n'ont pas pu et ne pourront être restitués parce qu'ils appartenaient des Juifs victimes du génocide avec toute leur famille. Sa fonction sera d'être « mission d'histoire, d'éducation et de solidarité ». Elle aura également pour but de développer les recherches et de diffuser les connaissances sur les persécutions antisémites et les atteintes aux droits de la personne humaine perpétrées durant la Seconde Guerre mondiale. En conséquence, il lui demande si cette fondation pourra également mener des recherches sur d'autres génocides ou crimes contre l'humanité et si elle pourra apporter des informations vers le milieu scolaire.

Texte de la réponse

A l'initiative de M. le Premier ministre, il a été décidé de créer une fondation pour la mémoire suivant en cela la recommandation de la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France. La dénomination exacte de cette fondation n'a pas encore été arrêtée à ce jour, mais ses objectifs sont d'ores et déjà clairement définis : oeuvrer à l'histoire, l'éducation et la mémoire de la Shoah, soutenir les actions de mise en valeur de la culture juive et de la langue yiddish. La fondation soutiendra ainsi toutes les initiatives qui oeuvrent à une meilleure connaissance de cette période sombre de l'histoire de l'Europe, mais aussi celles qui viseront à empêcher que pareilles exactions ne se reproduisent. Il va de soi que le milieu scolaire constituera un interlocuteur privilégié de la Fondation même si l'Education nationale demeure investie du devoir fondamental d'enseigner la Shoah et les mécanismes historiques qui ont conduit à ce génocide. La fondation devra aussi soutenir des projets de recherches et d'études sur d'autres génocides qui ont marqué l'humanité.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47158

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2000, page 3351

Réponse publiée le : 28 août 2000, page 5054